



IJS INFO FLASH

**SYNDICAT DE L'ENCADREMENT
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
UNSA-éducation**

**N° Spécial
2 décembre 2020
OTE – Enquête -
Webinaire**

Face à la situation décrite par de nombreux collègues, le SEJS a souhaité objectiver la situation dans les services sous la forme d'un baromètre et grâce à une enquête flash sur la préfiguration départementale. Vous avez été très nombreux (es) à y répondre. Merci à vous !

QUELQUES ASPECTS SAILLANTS À RETENIR

Les IJS sont RINCÉS...

- 84% font état d'une dégradation des conditions de travail sur les 12 derniers mois avec :

- Charge de travail en forte augmentation (75%)
- Manque de moyen (70%)
- Perte de sens au travail (61%)

- 89% ont un volume de travail supérieur à la norme
- 64% ont été ou sont exposés aux TPS – troubles psycho-sociaux

... ils sont PESSIMISTES ET INQUIETS...

- 63% des IJS pessimistes et 66,6% des personnels inquiets

- 73% identifient des perspectives de carrière insatisfaisante pour les IJS

...ils sont dans LE BROUILLARD...

- Seuls 24% des sondés se voient toujours IJS dans 5 ans

- 63% n'ont reçu aucune information ou n'ont été désignés qu'officieusement futur chef SDJES

...en pleine tempête concernant le transfert à L'ÉDUCATION NATIONALE...

- 70% considèrent les travaux de préfiguration départementaux insuffisants fin octobre

- 77% manquent de temps pour la préfiguration

- 73% observent des IA-DASEN modérément ou pas concernés

- 33% observent des DDCS/PP nuisant aux intérêts du futur SDJES

**...MAIS, les Inspecteurs Jeunesse et Sports sont
TOUJOURS À LA BARRE avec leurs équipes !!!**

**OTE : PREMIER BILAN AU REGARD DES ÉLÉMENTS DE DOCTRINE
ELABORÉS ET PROMUS PAR LE SEJS AUPRÈS DES MINISTRES, DES
CABINETS ET DES ADMINISTRATIONS CENTRALES**

DOMAINES	BILAN
Départ à l'EN avec toutes les missions JSVA formations et périmètre ministériel adapté au pôle éducatif (EN + jeunesse + sports)	✓
Une politique publique JSVA déclinable à tous les niveaux territoriaux (AC, R, D)	✓
Des services JSVA visibles et identifiables dans les nouveaux organigrammes des rectorats et des DSDEN	✓
Une double autorité académique - préfet	✓
Valorisation du niveau départemental dans sa fonction opérationnelle	✓
Obtention de postes fonctionnels DATE pour les DRAJES	✓
Valorisation des IJS, de leurs missions et des postes qu'ils occupent	☹️
Seulement 20% de postes de chef de SDJES sur emplois fonctionnels	☹️
Non obtention de postes d'adjoints au DRAJES sur emplois fonctionnels	☹️



www.sejs.org

Contacter le permanent :

sejs.permanence@unsa-education.org



SEJSUNSA



@comSEJS



QUOI DE NEUF ?

LES IJS : UN CORPS D'ENCADRANTS SUPÉRIEURS A L'EN...

- Les IJS relèveront des annexes 3 des lignes directrices de gestion carrière et mobilités au même titre que les IEN, IA-IPR et personnels de direction (des EPLE).
- Les IJS seront suivis par la mission de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) :
 - Ils relèveront de la « revue des cadres » du ministère, qui s'effectue en académie à raison de la visite d'une académie par semaine. L'objectif est de connaître les cadres et de détecter un vivier pour l'accès aux fonctions supérieures ;
 - Ils pourront demander à être rencontrés individuellement dans le cadre de cette revue ;
 - Ils pourront bénéficier d'actions d'accompagnement, de coaching et d'immersion notamment pour découvrir, voire accéder à de nouveaux métiers en dehors de la filière JS.
- A la DGRH du MENJS, les IJS seront gérés dans le service de l'encadrement par un bureau de l'inspection (avec les IEN et IA-IPR).
- Il est à l'étude la création d'une commission administrative paritaire de catégorie (loi de transformation de la fonction publique) regroupant IJS, IEN, IA-IPR, personnels de direction (EPL), médecins scolaires et administrateurs civils du MENJS.

...MAIS SANS REPONSE ACTUELLEMENT SUR LES ALERTES, LES RPS ET LA DIFFICILE TRANSITION VERS L'ÉDUCATION NATIONALE...

- Des calages interviendront après le 1er janvier, au moins jusqu'au 30 mars 2021.
- Une réunion sera organisée sur la question du transfert RH des personnels des établissements.
- La note conjointe du Ministère de l'Intérieur et du MEN sur les transferts matériels n'est pas encore validée. Elle donnera lieu à déclinaison territoriale sous forme de convention.
- Les protocoles entre autorités académiques et recteurs seront signés après parution (prévue mi-décembre) des décrets DRAJES-SDJES.
- Consigne est donnée de limiter les déménagements avant le 1er avril.

...AVEC PEU OU PAS DE REVALORISATION À COURT TERME...

- Seulement 20 emplois fonctionnels de chefs de SDJES et pas d'emplois fonctionnels de DRAJES adjoint budgétisés. Pas de nouveaux emplois fonctionnels prévus à courte échéance.
- Pour les chefs de SDJES qui ne sont pas sur emplois fonctionnels, il sera étudié la possibilité de valoriser la fonction au plan indemnitaire. Mais, en 2021, le MAS n'a pas prévu de crédits catégoriels au PLF 2021. La SGMEN tranchera !
- Il sera étudié la possibilité que les chefs de SDJES soient les adjoints au DASEN sur le champ JS (en lieu et place de l'appellation de « conseiller »).
- Les taux de promotion seront revus mais selon le pyramidage du corps des IJS.
- Un groupe de travail relatif aux IJS piloté par la DGRH doit être créé en janvier 2021.

... PERSPECTIVES À MOYEN ET LONG TERME...

- Une réflexion qui est engagée pour refonder le concours d'IJS
- L'étude d'une possible fusion des trois corps d'inspections (IEN, IA-IPR, IJS). La DGAFP y est favorable.

Plus que jamais, il nous appartient de jouer la carte de la SOLIDARITÉ



Le SEJS investi à votre service

- [Mémento du \(de la\) correspondant\(e\) départemental\(e\) / Futur\(e\) chef\(fe\) du SDJES](#)
- Exposition de situations difficiles types et Mémento de soutien des IJS confrontés aux RPS (à venir)



WEBINAIRE

pour les syndiqués 2020

Lundi 7 décembre de 18:00 à 20:00

Au programme :

- Dernières infos sur OTE
- Présentation des résultats du baromètre et de l'enquête flash
- Retour sur les audiences et réunions (notamment l'audience du 23 novembre 2020 avec la SGMEN)
- Actions à venir
- Échanges avec les syndiqués

Nous avons besoin de votre soutien pour agir

Sans aucun autre moyen financier que votre cotisation, le SEJS ne peut poursuivre ses actions, défendre et promouvoir les IJS.

Vous pouvez adhérer [ICI](#)
D'avance, MERCI.

www.sejs.org

Contactez le permanent :

sejs.permanence@unsa-education.org



SEJSUNSA



@comSEJS

